



Paris, le 21 juin 2021

## Communiqué de presse

### Attention fragiles ! Les espaces protégés sont l'affaire de tous

**Dans cette période de contraintes sanitaires renouvelées, nos concitoyens (re)découvrent les attraits de nos campagnes, nos littoraux, nos montagnes... En France, les aires protégées sont le plus souvent ouvertes à tous et nous sommes toujours ravis d'y accueillir un public trop longtemps privé d'espaces de respiration.**

Pourtant, si nous nous félicitons de ces retrouvailles entre les Français et leur nature, nous nous devons aujourd'hui de les appeler à la plus grande vigilance. Nos espaces naturels sont fragiles. Pour apprécier au mieux ces escapades, les pratiques les plus respectueuses sont donc requises : pas de cueillettes, limiter le bruit, proscrire absolument le feu, préférer la randonnée aux sports mécaniques, gérer vos déchets, respecter les réglementations...  
*Retrouvez toutes nos recommandations sur nos sites internet.*

Parmi nos sites emblématiques, certains souffrent même déjà de « surfréquentation ». Privilégiez plutôt la découverte de sites moins sensibles et vous pouvez vous faire accompagner par des professionnels pour découvrir les lieux.

Toutefois, toutes ces recommandations ne doivent pas décourager curieux et passionnés. Il y a mille façons de bien profiter de nos espaces protégés. Prenez le temps de l'observation, la patience révèle souvent des trésors. Et n'oubliez pas que derrière ces paysages, il y a le plus souvent des êtres humains qui vivent et travaillent. Rencontrer un agriculteur, un artisan, arpenter un chemin avec un guide, c'est déjà nouer une relation différente avec notre environnement, c'est vivre une expérience à part. C'est aussi découvrir des nouvelles pratiques et des nouvelles saveurs.

**Dans cette approche renouvelée de la nature, dans cette immersion plutôt que cette consommation, les femmes et les hommes des aires protégées sauront vous accueillir et vous aider à profiter au mieux de vos séjours. La nature, nous en faisons tous partie et ces territoires ce sont aussi les vôtres. Partageons-les en les respectant.**

---

Les 56 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4700 communes, 4,4 millions d'habitants et 9 millions d'hectares, soit 16,5% du territoire, répartis dans 15 régions et 3 collectivités locales. Plus de 2230 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.

Fédération des Parcs naturels régionaux, 9 rue Christiani – 75018 Paris – 01 44 90 86 20

Pour en savoir plus : [www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)

Contact presse : Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77 [ppcastelli@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:ppcastelli@parcs-naturels-regionaux.fr)

Les 11 parcs nationaux de France - la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Écrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion, la Guyane, les Calanques et le Parc national de forêts - sont riches de paysages exceptionnels et abritent une faune et une flore remarquables ; ils sont aussi des espaces de vie et de ressourcement pour l'Homme. Il est de leur devoir de mettre leurs précieux patrimoines à disposition du public et de le transmettre aux générations futures. Si la protection de la biodiversité fait partie de leurs missions essentielles, les parcs nationaux sont également acteurs de la sauvegarde du patrimoine culturel et contribuent à la valorisation d'activités compatibles avec le respect de la nature.

Pour en savoir plus : [www.parcsnationaux.fr](http://www.parcsnationaux.fr)

Contacts presse : Corentin Mercier – Parcs nationaux de France 06 33 69 41 22 [corentin.mercier@calanques-parcnational.fr](mailto:corentin.mercier@calanques-parcnational.fr)

Depuis plus de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels préservent et gèrent 3 400 espaces naturels, dont plus de 1 000 sites ouverts au public. En 2019, 6 millions de visiteurs ont fréquenté ces sites. Les 1000 salariés interviennent sur 180 000 hectares d'espaces naturels et sur plus d'une commune sur 8 en France, avec l'appui de milliers d'adhérents et de bénévoles, rassemblés autour d'un objectif : Agir pour la nature dans les territoires. Avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires privés, les Conservatoires d'espaces naturels, associations ouvertes au plus grand nombre, basent leurs actions sur cinq mots-clés, « Connaitre, protéger, gérer, valoriser et accompagner ».

Pour en savoir plus : [www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)

Sandrine Poirier – Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 06 44 95 65 37 - [sandrine.poirier@reseau-cen.org](mailto:sandrine.poirier@reseau-cen.org)

L'association « Réserves Naturelles de France (RNF) » - créée en 1982 et inscrite en 2016 au code de l'environnement – fédère une multiplicité d'acteurs impliqués dans la gestion des réserves : 600 membres, plus de 1000 salariés, 215 organismes gestionnaires, bénévoles, experts, organismes de la protection et de la gestion de la nature en France, autorités de classement (Régions et Collectivités).

Élément moteur dans la protection de la biodiversité et du patrimoine géologique en France, RNF anime un réseau de 354 Réserves naturelles protégeant plus de 68 millions d'hectares sur le territoire français (France métropolitaine, Corse et Outre-mer) autour de trois grandes missions : gérer, protéger et sensibiliser. En 2020, plus de 10 millions de visiteurs ont fréquenté les Réserves naturelles.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

Contact presse : Léa Lopes – Chargée de communication, Réserves Naturelles de France, 06.63.30.73.61 – [lea.lopes-rnf@espaces-naturels.fr](mailto:lea.lopes-rnf@espaces-naturels.fr)

L'Office français de la biodiversité a parmi ses missions la gestion directe d'aires protégées, et l'appui à la gestion d'aires protégées par les réseaux de gestionnaires des différentes familles nationales d'aires protégées. En tant que gestionnaire direct, l'OFB a en particulier la responsabilité de l'ensemble des huit parcs naturels marins français (d'Iroise, de Mayotte, du Golfe du Lion, des Estuaires picards et de la mer d'Opale, du Bassin d'Arcachon, de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, du cap Corse et de l'Agriate, de Martinique) et de neuf des onze Réserves nationales de chasse et de faune sauvage (d'Orlu, du Caroux-Espinouse, de Belledonne, des Bauges, du lac de Madine, du lac du Der, du Rhin, de la Petite Pierre, du Golfe du Morbihan).

Pour en savoir plus : [www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)

Contact presse OFB : Romane Dondi, attachée de presse ; [mel.presse@ofb.gouv.fr](mailto:mel.presse@ofb.gouv.fr), tel 07 63 32 69 89

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble les collectivités gestionnaires de paysages protégés, emblématiques et très attractifs qui ont reçu le label Grand Site de France, attribué par le Ministre en charge de l'Environnement ou sont engagées dans une démarche d'excellence pour l'obtenir un jour. Ce label, attribué pour une durée de 6 ans renouvelable, reconnaît la qualité de leur gestion fondée sur des principes de développement durable. Les membres du Réseau partagent des objectifs communs : préserver le paysage et la biodiversité, développer un tourisme durable dans le respect de l'esprit des lieux et en association avec les habitants. Ils accueillent plus de 38 millions de visiteurs par an, concernent un peu plus de 1 200 000 habitants sur 477 communes, 12 Régions et 42 départements et emploient environ 500 ETP.

Contact presse : Elisa Gallet, chargée de communication, [elisagallet@grandsitedefrance.com](mailto:elisagallet@grandsitedefrance.com), tel 0148 74 39 29